



# Assemblée générale

Cinquante-quatrième session

**51<sup>e</sup>** séance plénière

Mercredi 10 novembre 1999, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Gurirab ..... (Namibie)

*La séance est ouverte à 10 h 20.*

## Point 36 de l'ordre du jour

### Bethléem 2000

#### Projet de résolution (A/54/L.20)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Sénégal, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, qui va présenter le projet de résolution A/54/L.20.

**M. Ka** (Sénégal) (Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien) : J'éprouve un immense plaisir à m'exprimer de nouveau sur un thème cher à des millions de personnes dans le monde : la commémoration prochaine du deux-millième anniversaire de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ et la célébration du nouveau millénaire dans la ville symbole de Bethléem. Cet événement revêt, à mes yeux, une importance particulière non seulement pour les Palestiniens et les peuples de la région, mais aussi pour tous les croyants à travers le monde. Pendant 16 mois, à compter de Noël 1999 et jusqu'à Pâques 2001, on célébrera dans la ville palestinienne de Bethléem, dans la joie et l'espoir, cet anniversaire historique qui coïncidera avec l'avènement du troisième millénaire.

Des milliers de visiteurs, de toutes les régions du monde, de toutes les conditions sociales et de toutes les

confessions feront le chemin du pèlerinage à Bethléem pour vivre une expérience unique, dans un esprit de communion, d'ouverture et de partage. Et le message qui sera délivré à Bethléem sera alors le message de la paix universelle, celui du dialogue et de la réconciliation. Ce message fort traduira, assurément, une aspiration tellement profonde et tellement fondamentale qu'il stimulera l'imagination et l'énergie de tous les hommes de bonne volonté.

Comme les membres le savent, l'Autorité palestinienne, en prévision de l'arrivée massive de pèlerins à Bethléem, a lancé en 1997 le projet «Bethléem 2000» en vue d'accueillir des millions de touristes et de pèlerins, visiteurs qui viendront célébrer à Bethléem un événement unique dans cette Terre sainte. Pour promouvoir le patrimoine particulièrement riche de la ville et donner un élan à l'industrie touristique, l'Autorité palestinienne a mis en place une série de projets.

Le gigantesque chantier du projet «Bethléem 2000» vise surtout à restaurer les sites religieux et historiques de la ville et à remettre les infrastructures de la cité en état. La restauration de ces sites historiques et la remise en état des infrastructures, souvent endommagées et laissées à l'abandon depuis de nombreuses années, ont représenté de véritables défis à relever pour les responsables palestiniens.

Des années de conflit ont eu, en effet, un impact négatif non seulement sur la situation socioéconomique des habitants de Bethléem, mais aussi sur l'état des sites, des bâtiments et des services publics de la ville.

Afin de prêter un appui au projet «Bethléem 2000», le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a demandé, en mai 1998, l'inscription d'un point intitulé «Bethléem 2000» à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale. À l'issue d'un débat fort intéressant, l'Assemblée générale a adopté, sans la mettre aux voix, la résolution 53/27 du 18 novembre 1998, dans laquelle elle a manifesté son appui au projet et demandé à la communauté internationale d'accorder son appui et son engagement en faveur de cette initiative louable.

En réponse à la demande de l'Assemblée générale, le Comité, au cours de l'année écoulée, a mis en oeuvre un programme d'activités visant à faire connaître le projet Bethléem 2000 et à mobiliser un appui en sa faveur. Une des activités les plus importantes a été l'organisation de la Conférence internationale sur Bethléem 2000 au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome, les 18 et 19 février 1999, en coopération avec le Gouvernement italien et le Saint-Siège que je voudrais encore remercier solennellement ici pour l'appui apporté à l'organisation de la Conférence de Rome.

Un grand nombre de personnalités ont participé à la Conférence de Rome, parmi lesquelles : M. Francesco Rutelli, maire de Rome, M. Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et représentant du Secrétaire général de notre Organisation, S. E. le cardinal Roger Etchegaray, Président du Comité du Grand Jubilé de l'An 2000 et chef de la délégation du Saint-Siège, S. E. M. Jacques Baudin, Ministre des affaires étrangères du Sénégal, M. Azzedine Laraki, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique, M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et M. Lamberto Dini, Ministre des affaires étrangères de l'Italie.

Parmi les personnalités éminentes qui sont intervenues lors de la Conférence, on citera M. Luciano Violante, Président de la Chambre italienne des députés, et M. Domenico Fisichella, sénateur, Vice-Président du Sénat italien et représentant de Nicola Mancino, Président du Sénat italien. Le Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, S. E. le Président Yasser Arafat, a également prononcé un important discours.

À Rome, la délégation du Comité a été reçue par S. E. M. Oscar Luigi Scalfaro, Président de la République italienne, qui a déclaré que son pays était résolu à continuer de n'épargner aucun effort pour relancer le processus de paix. La délégation du Comité a également eu une audience avec S. S. le pape Jean-Paul II, qui a salué l'action du Comité et a souhaité que les manifestations qui se tiendront prochainement à Bethléem soient couronnées de succès.

Le Comité a continué d'accroître son appui en faveur du projet en organisant d'autres activités, notamment une réunion internationale à Windhoek (Namibie), en avril 1999, ainsi que des réunions avec des représentants de l'Union européenne, de l'Organisation de la Conférence islamique et de la Ligue des États arabes. Je voudrais saisir cette occasion pour vous remercier vous, Monsieur le Président de notre Assemblée générale, pour la part personnelle que vous avez prise pour le succès de la réunion de Windhoek.

Une exposition intitulée «Bethléem 2000», comprenant des oeuvres d'art et des photographies de Bethléem, a été organisée pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le 29 novembre, au Siège de l'Organisation. Cette exposition a également été montée lors des réunions à Rome et à Windhoek. À l'occasion de la prochaine Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, qui sera célébrée à la fin du mois, le Comité présentera une autre exposition d'art palestinien, toujours sur le thème de «Bethléem 2000». Cette exposition, intitulée, «*Follow the Star: Images from the Palestinian City of Bethlehem at the New Millenium*», sera officiellement inaugurée le 29 novembre à 18 heures.

Pour sa part, le système des Nations Unies a joué un rôle de premier plan depuis le lancement du projet «Bethléem 2000» en 1997. Le Programme des Nations Unies pour le développement continue de participer à un large éventail de projets de remise en état des infrastructures et de développement du secteur touristique, en étroite coopération avec la municipalité de Bethléem. La Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) continuent de participer activement au projet par le biais d'initiatives concrètes menées sur le terrain. La Commission européenne, des organisations non gouvernementales, des pays donateurs et des particuliers ont apporté des contributions substantielles qui ont permis que les préparatifs soient achevés à temps pour le lancement des festivités.

Au moment où le monde va bientôt déferler sur Bethléem et au moment où le peuple palestinien s'apprête à accueillir avec générosité tous les visiteurs, le Comité

espère que nombreux seront ceux qui répondront à l'invitation et iront célébrer, dans la paix et l'espoir, la naissance de Jésus-Christ dans la ville palestinienne de Bethléem. Vous êtes donc tous attendus à Bethléem, dans ce lieu de pèlerinage où le passé et le présent se rencontrent; à Bethléem, vous honorez l'héritage d'une riche culture et d'une tradition prestigieuse faite de traditions millénaires. À Bethléem, vous pourrez aussi imaginer un avenir plein de promesses pour tous les peuples de cette région, cette région qui doit garder sa vocation de carrefour de rencontres et de paix pour tous les hommes de bonne volonté.

À présent, au nom du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, j'ai l'honneur de présenter le projet de résolution A/54/L.20 intitulé «Bethléem 2000». Tout d'abord, je voudrais saisir cette occasion pour annoncer qu'en plus des coauteurs du L.20, les pays suivants se sont portés coauteurs : Espagne, ex-République de Macédoine, Fédération de Russie, France, Guinée, Malte, Namibie, Norvège, Portugal, Saint-Marin, Ukraine et Venezuela.

Dans le projet de résolution, l'Assemblée générale se réjouit de l'imminence de cette manifestation historique qui marquera à la fois la commémoration de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem et le début du troisième millénaire, dans une ville symbole de l'aspiration commune de tous les peuples du monde à la paix. L'Assemblée générale manifeste ensuite son appui au projet «Bethléem 2000» et salue les actions entreprises à cet égard par l'Autorité palestinienne et prend note avec gratitude de l'aide déjà apportée par la communauté internationale au projet «Bethléem 2000», tout en priant la communauté internationale d'accroître encore son appui et son engagement afin d'assurer le succès complet du projet.

Dans le projet, l'Assemblée prie aussi le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de mobiliser les organisations et institutions compétentes du système pour qu'elles redoublent d'efforts afin d'assurer le succès du projet, et décide d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session la question intitulée «Bethléem 2000» afin que l'Assemblée générale continue de soutenir le projet, jusqu'au terme des manifestations, prévu à Pâques 2001.

Je voudrais exprimer la profonde gratitude du Comité aux gouvernements, aux organismes des Nations Unies et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales, aux coauteurs qui ont appuyé ce projet si impor-

tant. Leur générosité et leur contribution permettront au peuple palestinien de réaliser un de ses rêves et une de ses aspirations. Osons alors espérer, tous ensemble ici que la célébration de Bethléem 2000 permettra de jeter les bases d'une paix durable, non seulement lors des festivités, mais fera aussi vivre l'espoir, à l'aube du prochain millénaire et des années à venir, d'une cohabitation harmonieuse de tous les peuples de la région.

Je voudrais enfin espérer que, comme l'année dernière, tous les membres appuient sans réserve, ce projet de résolution et qu'ils l'adopteront, une nouvelle fois, par consensus.

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'informe les membres que, dans une lettre datée du 5 octobre 1999, adressée au Président de l'Assemblée générale, le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour le mois d'octobre, demande que l'Assemblée générale entende en séance plénière une déclaration de l'Observateur du Saint-Siège sur le point 36 de l'ordre du jour, «Bethléem 2000».

Compte tenu de l'importance accordée à la question à l'examen, il est proposé que l'Assemblée générale se prononce sur cette demande.

Puis-je considérer qu'il n'y a pas d'objection à la proposition d'entendre une déclaration de l'Observateur du Saint-Siège?

*Il en est ainsi décidé.*

**M. Al-Kidwa** (Palestine) (*parle en arabe*) : La ville palestinienne de Bethléem, lieu où est né Jésus-Christ, que la paix soit avec lui, est à la veille de la célébration de son millénaire, Bethléem 2000. La célébration prochaine dans le monde entier de ce tournant épique est une occasion chargée de dimensions historiques, religieuses, spirituelles et culturelles profondes extrêmement importantes pour notre peuple, pour les autres peuples de la région, pour les fidèles et pour toute la communauté internationale. Bethléem, en Palestine, représente le très important noyau historique et symbolique dans ces célébrations. À Bethléem, le monde se réjouira à l'occasion du 2000e anniversaire de la naissance de Jésus et accueillera un nouveau millénaire. L'adoption par consensus de la résolution 53/27 de l'Assemblée générale, pour la première fois au titre de ce point de l'ordre du jour, a reflété tant l'importance de la question que le sens profond de l'événement.

Une célébration digne, glorieuse et solennelle digne de cette occasion historique capitale est d'une importance extrême et a été une priorité de premier ordre depuis l'inauguration du projet Bethléem 2000 en mars 1997. À cet égard, l'organisation et les préparatifs de la célébration de cet événement à Bethléem constituent des efforts énormes que le peuple palestinien et l'Autorité palestinienne ont entrepris avec grand plaisir.

Tout au long de l'année écoulée, un travail sérieux a été accompli à propos du projet Bethléem 2000 en dépit de difficultés persistantes sur le terrain, provoquées par l'occupation. Parmi les exemples les plus récents, on peut citer l'assassinat d'un Palestinien par un soldat israélien à Bethléem et les récents projets d'Israël, la puissance occupante, d'établir un point de contrôle comme un poste frontière à l'entrée de la ville. Tout le travail qui a été accompli en dépit de ces obstacles montre à quel point le peuple palestinien est capable et déterminé à assurer le succès de cette célébration. Le climat qui règne à l'intérieur et autour de Bethléem a déjà commencé à changer, et l'on est prêt à accueillir avec enthousiasme les 2 millions de pèlerins et de touristes prévus qui se joindront aux célébrations et aux événements qui débiteront juste avant Noël 1999, se poursuivront tout au long de l'an 2000 pour se conclure à Pâques 2001.

La communauté internationale des donateurs s'est également engagée dans ces préparatifs. Cela comprend le système des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement. Nous exprimons également notre profonde reconnaissance au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien pour le travail et les efforts qu'il a accomplis à cet égard durant l'année écoulée. Outre l'initiative que cet organe a prise en ce qui concerne Bethléem 2000, le Comité parrainera encore une fois cette année l'exposition annuelle à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, organisée en coopération avec notre Mission. L'exposition de cette année est intitulée «Suivez l'étoile : Images de la ville palestinienne de Bethléem à l'occasion du nouveau millénaire».

Cette année le Comité a organisé la Conférence internationale Bethléem 2000 à Rome, au mois de février, qui a été un retentissant succès. La Conférence a bénéficié du plein appui et de la participation de la Palestine, de l'Italie, du Saint-Siège, d'autorités religieuses, de la Commission européenne, du système des Nations Unies et de différentes autres organisations internationales, institutions et organisations non gouvernementales, ainsi que des représentants des secteurs académique et culturel. À la fin de la Conférence,

les participants ont adopté la Déclaration de Rome, dans laquelle ils ont, entre autres, affirmé l'appui de la communauté internationale pour le succès de l'événement et exprimé leur reconnaissance à la communauté des donateurs, comprenant des pays, des institutions et le secteur privé, pour les fonds et l'assistance fournis.

Je saisis cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements et notre profonde reconnaissance à tous ceux qui ont apporté de généreuses contributions à cet effort et qui ont coopéré avec l'Autorité palestinienne dans son effort pour assurer un succès retentissant à Bethléem 2000. Une participation continue de la communauté internationale est, évidemment, essentielle. En ce qui concerne le rôle de l'ONU à cet égard, nous espérons que l'Organisation continuera de remplir son importante fonction de porter à l'attention des peuples du monde l'importance de cet événement universel historique.

Le peuple palestinien est fier et honoré d'accueillir cet événement historique qui, nous l'espérons, reflétera et encouragera une vision de paix, de réconciliation et de bonne volonté pour toute l'humanité. Nous avons vraiment espéré commencer les célébrations de Bethléem 2000 dans une Palestine indépendante. Nous sommes évidemment déçus que ce ne soit pas le cas. Mais, nous sommes persuadés que la deuxième partie de ces célébrations, y compris Noël 2000, le début de l'an 2001 et la conclusion des commémorations à Pâques 2001, se déroulera dans une Palestine indépendante et dans un Moyen-Orient pacifique.

L'adoption à l'unanimité de la résolution 53/27 par l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session a été saluée à la Conférence internationale Bethléem 2000 de Rome comme une illustration claire de la volonté ferme de la communauté internationale d'ouvrir une ère de dialogue, de tolérance et de réconciliation pour la population de Bethléem et celle de tout le Moyen-Orient. Nous espérons vivement que le projet de résolution recevra le soutien de tous les États Membres de l'Assemblée et sera adopté par consensus.

**Mme Rasi** (Finlande) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne — la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie — et les pays associés, Chypre et Malte, souscrivent à cette déclaration.

L'Union européenne est particulièrement heureuse de s'exprimer sur une question relative au Moyen-Orient et sur

un projet de résolution porteur d'un message extrêmement positif qui pourrait contribuer à unir la région dans une véritable célébration. Ce message est donc particulièrement bienvenu.

L'Union européenne appuie sans réserve le projet Bethléem 2000 — qui est une initiative de l'Autorité palestinienne, de la municipalité de Bethléem et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture — dont le but est de préparer la vieille ville de Bethléem à l'avènement du nouveau millénaire.

Ce projet a pour ambition de restaurer des sites historiques, archéologiques et religieux qui ont une importance unique. Il cherche également à améliorer les installations touristiques de Bethléem pour en faire une destination touristique majeure bien après les célébrations du millénaire qui dureront 15 mois. Ces projets de développement ainsi que les nombreux projets lancés par les organisations non gouvernementales contribuent à la croissance économique et au développement de toute la région de Bethléem.

En mai 1998, une conférence sur Bethléem 2000 a été organisée à Bruxelles en coopération avec la Commission européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNESCO et la Banque mondiale. Cette conférence, qui a bénéficié de l'appui logistique de l'Union européenne, avait pour objectif d'obtenir des engagements financiers nécessaires venant de sources publiques, de donateurs privés et d'investisseurs potentiels du secteur privé. La conférence a abouti à de nombreuses annonces de contributions importantes en faveur du projet.

En février 1999, une autre conférence préparatoire internationale pour Bethléem 2000 s'est tenue à Rome sous les auspices de l'ONU et avec l'appui du Gouvernement italien. Ce forum, qui a duré deux jours, avait pour but de mobiliser le soutien international le plus vaste possible en faveur du projet Bethléem 2000 et de son objectif de paix et de réconciliation. L'Union européenne a également activement participé à ces travaux.

L'Union européenne est d'avis que le développement du secteur touristique devrait constituer une priorité. Il s'agit clairement de l'un des piliers de la croissance économique de la région de Bethléem. L'Union européenne encourage donc vivement une coordination et une coopération étroites, dans le cadre du projet Bethléem 2000, au niveau local et avec la communauté internationale des donateurs.

L'Union européenne fournit un soutien financier au projet Bethléem 2000 ainsi qu'à des projets particuliers tels

que l'agrandissement des installations de l'hôpital voisin de Beit Jalla ou la rénovation de la place de la Crèche de la vieille ville. La Commission européenne a apporté son appui pour l'amélioration du réseau d'infrastructures.

Les dimensions religieuses, historiques et culturelles importantes de cet événement exigeront un accès libre aux Lieux saints de Bethléem pour tous ceux qui souhaitent célébrer le nouveau millénaire dans cette ville historique. L'ONU et le monde entier célébreront le nouveau millénaire, célébrations dont le point culminant sera les cérémonies du Jubilé à Rome le 5 novembre 2000.

Avant de conclure, je souhaiterais saisir cette occasion pour exprimer la reconnaissance de l'Union européenne envers le Représentant permanent du Sénégal, l'Ambassadeur Ibra Deguène Ka, pour les efforts inlassables qu'il a déployés afin de promouvoir le projet Bethléem 2000.

Enfin, l'Union européenne réaffirme son profond attachement à l'égard d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, fondée sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité et sur tous les progrès ultérieurs réalisés dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Consciente de l'importance d'une économie saine pour la stabilité sociale et politique, l'Union européenne poursuivra son assistance économique et technique considérable aux Palestiniens afin de contribuer à leur bâtir un avenir plus sûr et plus prospère au prochain millénaire.

**M. Jasmi** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Le projet Bethléem 2000, événement extraordinaire visant à célébrer le nouveau millénaire à Bethléem dans une vision mondiale de paix et de réconciliation, débutera à Noël. Pour la délégation malaisienne, cette célébration non seulement accueillera l'avènement du troisième millénaire mais symbolisera le renouvellement de la foi, de l'espoir et de la paix pour tous les peuples du monde, et en particulier le peuple palestinien. Nous espérons que cette célébration permettra d'instaurer la paix et la stabilité dans la région et servira de tremplin ou de catalyseur pour le redressement et le développement économiques de cette ville historique et de ses environs.

La délégation malaisienne prend note du rapport de la Conférence internationale Bethléem 2000, qui s'est tenue à Rome en février dernier, et se réjouit des importants progrès réalisés pour atteindre les objectifs du projet. Nous rendons hommage au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien pour les efforts qu'il a déployés en vue de promouvoir le projet Bethléem 2000, et qui sont

venus appuyer l'initiative prise par l'Autorité nationale palestinienne.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance aux institutions des Nations Unies, telles que le PNUD et l'UNESCO, pour le travail qu'elles ont accompli et pour leur coopération avec l'Autorité palestinienne et la municipalité de Bethléem dans le cadre des travaux de restauration et de préservation de la ville. Ma délégation salue la contribution apportée au projet par les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé.

Nous remercions également les institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et la communauté internationale des donateurs qui ont fourni les fonds nécessaires pour la mise en oeuvre de ce projet. Toutefois, comme l'a souligné le coordonnateur du projet, l'assistance technique et financière est encore insuffisante. Nous espérons donc que de nouvelles offres d'assistance internationale seront faites pour assurer le succès du projet.

De l'avis de ma délégation, le projet Bethléem 2000 ne concerne pas seulement le peuple palestinien. La ville de Bethléem qui est l'un des sites historiques et religieux les plus importants du monde, reçoit des milliers de pèlerins et de touristes chaque année. Ce projet qui est également destiné mettre en place des infrastructures, contribuera à répondre aux besoins de ces visiteurs dont le nombre devrait s'élever à environ 2 millions l'an prochain et il sera également très utile pour les 125 000 personnes ou plus vivant à Bethléem, qui ont impérativement besoin de ces infrastructures. L'amélioration des routes et des systèmes d'adduction d'eau, du réseau d'électricité et du système de traitement des déchets permettra d'améliorer les conditions de vie dans cette ville qui revêt une grande importance du fait de ses dimensions historiques et religieuses.

Le projet Bethléem 2000 a donné à la communauté internationale l'occasion de participer à un projet d'importance religieuse, culturelle et historique internationale. Cette participation renforcera la culture de paix, de tolérance et de clémence et imprimera un nouvel élan au mouvement en faveur de la paix dans la région. Nous estimons que l'instauration d'une paix durable n'est possible que si les Palestiniens peuvent exercer leur droit de disposer d'eux-mêmes et d'établir un État de Palestine indépendant.

Ma délégation se félicite d'avoir coparrainé ce projet de résolution. Nous formons le voeu sincère qu'il sera adopté à l'unanimité par l'Assemblée en témoignage de l'appui universel apporté à ce projet et des espoirs de voir s'installer une paix durable en Palestine et dans la région.

**M. Aboul Gheit** (Égypte) (*parle en arabe*) : L'année prochaine sera une année de festivités pour les chrétiens du monde entier qui commémoreront le deux-millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ. Tous les peuples épris de paix participeront à ces manifestations qui auront lieu dans la ville historique de Bethléem. Il va sans dire que la commémoration de la naissance du Christ revêt une importance religieuse et historique non seulement pour le peuple palestinien mais également pour le monde entier. Ces festivités dont les préparatifs sont actuellement en cours dans la ville de Bethléem, rassembleront les représentants des autorités religieuses, des peuples, des individus et des institutions du monde entier dans un esprit de solidarité, de tolérance, de coexistence pacifique et d'optimisme. Elles refléteront l'esprit du message de paix, apporté par Jésus-Christ au monde, et que nous nous efforçons tous de réaliser dans la région du Moyen-Orient.

L'Égypte sait gré à l'Autorité palestinienne des efforts qu'elle déploie pour préparer cette commémoration. Mon pays estime que l'appui fourni par l'ONU, les institutions spécialisées et les États Membres pour appuyer les efforts des Palestiniens jouera un rôle décisif pour assurer le succès de ces festivités. Pour que ces événements soient couronnés de succès, il importe de remettre en état les infrastructures de la ville de Bethléem — notamment le système d'adduction d'eau, le réseau d'alimentation en électricité et les services sanitaires. Il faut aussi améliorer les services sociaux de base tels que les centres médicaux, la police et les transports. Cet effort devra également porter sur l'exécution de plans destinés à fournir des services de base aux quelque 2 millions de visiteurs et de touristes ou plus, qui sont attendus à Bethléem pour la commémoration de cet événement historique.

L'Égypte tient à exprimer sa reconnaissance pour l'aide fournie par différents donateurs au projet Bethléem 2000. Au nom de ma délégation, je forme le voeu que cette aide se poursuive notamment celle provenant du secteur privé. Nous comptons en outre sur l'appui du Secrétaire général pour mobiliser les institutions et organes concernés du système des Nations Unies afin qu'ils apportent tout leur soutien pour assurer le succès de ces activités.

L'Égypte espère aussi que les autorités israéliennes apporteront l'appoint d'une meilleure coopération de leur part et feront preuve d'une souplesse accrue pour faciliter l'acheminement de l'aide internationale aux organisateurs de ces manifestations. Israël doit prendre des mesures pour éliminer tous les obstacles qui entravent la libre circulation et l'accès de plain-pied aux Lieux saints dans cette ville historique. Nous espérons également que le règlement

pacifique de la question de Palestine sera accéléré afin que les festivités puissent se dérouler dans le climat de paix souhaité.

Le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie aujourd'hui et dont l'Égypte s'est portée coauteur, témoigne de l'intérêt que la communauté internationale porte à cette manifestation grandiose. L'appel lancé par les parties concernées pour que ce projet de résolution soit adopté par consensus pour la deuxième année consécutive, reflète le désir que nous avons tous de créer un climat favorable en vue de l'inauguration à Bethléem du troisième millénaire de l'ère chrétienne.

Avant de conclure, je tiens à réaffirmer que le Gouvernement égyptien et les institutions religieuses et culturelles de l'Égypte contribueront à faire en sorte que les festivités de Bethléem 2000 soient couronnées de succès. Notre participation à ces activités sera à la mesure de l'importance que nous accordons à ce grand événement historique.

**M. Kumalo** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : À la veille du troisième millénaire, la grande, sainte et historique ville de Bethléem inaugurerait une célébration universelle de paix et d'espoir en Palestine. Étant donné la portée mondiale énorme de cet événement sur le plan religieux et historique, et son importance vitale pour le peuple palestinien et la population de la région, il incombe à l'Organisation des Nations Unies de continuer d'apporter son soutien et de participer pleinement au projet Bethléem 2000, qui débutera à Noël 1999 pour se conclure à Pâques 2001. Ces célébrations importantes se poursuivront pendant plus d'une année entière. Nous félicitons le Président Yasser Arafat et l'Autorité palestinienne des efforts qu'ils ont consenti pour lancer ce projet.

À l'invitation du Président Arafat, les dirigeants du monde, dont l'ancien Président sud-africain, M. Nelson Mandela, ont accepté de participer au Comité international Bethléem 2000. Cela témoigne de l'importance vitale que l'Afrique du Sud attache et continuera d'attacher à cet événement international.

À la réunion ministérielle du Mouvement des pays non alignés tenue à New York en septembre dernier, les Ministres ont réaffirmé leur soutien au projet Bethléem 2000 dans la ville palestinienne de Bethléem et ont exprimé leur conviction que l'aide et l'engagement accrus de la communauté internationale en faveur du projet permettraient de garantir le succès de la commémoration. Nous félicitons le bureau du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien d'avoir, sous la direction avisée de

l'Ambassadeur Ka du Sénégal, favorisé cette initiative très importante.

Le succès de la mise en oeuvre du projet Bethléem 2000 est susceptible de favoriser l'avènement d'une nouvelle ère de paix et de réconciliation et de promouvoir le dialogue. Dans son discours à la Conférence internationale Bethléem 2000 tenue à Rome, en février 1999, sous l'égide du Gouvernement italien, le Président Arafat a fait la déclaration suivante :

«De Bethléem, nous lancerons, dès les premiers coups du troisième millénaire, un appel à la paix à tous les peuples du monde, un appel à la sécurité de tous les peuples, et un appel à l'investissement de tous les efforts et de toutes les ressources dans la construction et le développement plutôt que dans la violence, l'occupation et le conflit».

Le maintien de l'aide financière de la communauté internationale au projet Bethléem 2000 reste nécessaire pour la création d'une infrastructure économique forte, autosuffisante et viable à Bethléem, pour être l'assise sur laquelle reposera la stabilité sociale et politique, qui est un préalable à la paix dans la région.

Dans le cadre du projet, les préparatifs sont en cours pour restaurer la ville historique de Bethléem afin de préserver son patrimoine et de lui rendre sa splendeur. Nous devons corriger les ravages causés par la pauvreté dans cette ville, où le temps a également laissé sa trace, et les décennies de conflit des cicatrices. La communauté internationale doit à tout le moins faire en sorte que Bethléem dispose de tous les équipements nécessaires pour la population croissante de ses habitants.

L'un des objectifs importants du projet est de rendre Bethléem plus attrayante pour les touristes et les pèlerins pendant cette période et de contribuer à la promotion d'un objectif plus général de la région tout entière : faire de Bethléem un haut lieu touristique.

Nous rendons hommage au Programme des Nations Unies pour le développement, à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, à la Banque mondiale et aux autres organisations et organismes de l'ONU qui vont jouer un rôle important dans le succès de cette grande entreprise. Ce projet mérite le soutien de toute la communauté internationale. En outre, nous nous associons à ceux qui soutiennent le Secrétaire général dans ses efforts inlassables pour mobiliser les organisations et organismes pertinents de l'ONU à cet égard. Des engagements

financiers ont également été pris par des pays donateurs et des organisations non gouvernementales.

Cependant, il faut souligner que le succès ne pourra être au rendez-vous si les croyants de toutes confessions, les citoyens de toutes nationalités et les visiteurs du monde entier qui prendront part à cette manifestation ne peuvent pas avoir accès librement aux activités.

L'Afrique du Sud est fermement convaincue que le processus de paix est le seul moyen d'assurer durablement la paix, la sécurité et la stabilité dans la région. Après la signature en septembre dernier du Mémorandum de Sharm el-Sheikh, le Gouvernement sud-africain a félicité les parties israélienne et palestinienne de cette évolution notable, ajoutant que, si le processus menant à un accord sur le statut définitif ne pouvait que s'avérer difficile, l'accord conclu à Sharm el-Sheikh était de bon augure pour le type de coopération qui seul peut conduire à une paix juste et durable.

Nous espérons sincèrement que le processus de paix actuel en vue d'un règlement final entre Israéliens et Palestiniens se poursuivra avec une énergie renouvelée, de manière à contribuer à la célébration du projet Bethléem 2000 dans un esprit de paix, de tolérance et de réconciliation.

**Mme Matlary** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je suis très heureuse de faire une déclaration au titre du point 36 de l'ordre du jour intitulé «Bethléem 2000». L'initiative de ce projet Bethléem 2000 qui a été prise par l'Autorité palestinienne, la municipalité de Bethléem et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a été très appréciée par mon Gouvernement. Beaucoup d'autres encore ont contribué à promouvoir ce projet important et je saisis cette occasion pour adresser un mot de félicitation au Représentant permanent du Sénégal, l'Ambassadeur Ibra Deguène Ka, qui a déployé des efforts inlassables pour promouvoir ce projet.

La célébration du deux-millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ et du début du nouveau millénaire revêt une grande importance non seulement pour le peuple palestinien et pour la région, mais également pour les membres de la communauté internationale. Le message du Christ était un message de solidarité totale entre tous les êtres humains. «Suis-je le gardien de mon frère?» La réponse est oui. L'instauration d'une paix véritable est subordonnée au respect de tous et à l'amour pour tous les hommes. Certes, c'est là une exigence difficile, étant donné notre penchant naturel à l'égoïsme, mais ce n'est pas un objectif impossible. C'est à nous qu'il revient d'opter pour

la paix. Nous avons la responsabilité, au seuil du nouveau millénaire, d'aider la ville ancienne de Bethléem à préserver son patrimoine historique et à consacrer son symbolisme de la paix et de la réconciliation pour les générations futures.

Le projet Bethléem 2000 est un programme ambitieux de célébration culturelle et religieuse. C'est en même temps un projet de rajeunissement urbain et économique ainsi que de développement et de promotion touristique. Nous en attendons beaucoup pour la croissance économique et le développement social à long terme de la région de Bethléem. Le nouveau potentiel que cela représente pour le tourisme vers cette région est très important et le projet doit contribuer notablement à l'effort fait pour développer encore la popularité de Bethléem comme destination touristique. La croissance économique et le développement social sont des éléments importants de nos efforts communs en vue d'instaurer la paix au Moyen-Orient.

Tel est le contexte dans lequel s'est inscrite la décision du Premier Ministre norvégien, Kjell Magne Bondevik, de se joindre au Comité international Bethléem 2000, avec d'autres dirigeants d'États. La Norvège est fière d'avoir été associée au projet Bethléem 2000. Elle se félicite de l'appel en faveur d'un engagement international important et croissant dans le projet. La Norvège considère Bethléem 2000 comme une occasion d'élargir l'engagement des pays donateurs en faveur de la réconciliation et de la paix au Moyen-Orient. C'est également une occasion de se concentrer sur les efforts de reconstruction et de développement des Palestiniens.

La Norvège est heureuse de pouvoir participer aux préparatifs de la célébration de cet événement, et nous avons appuyé les efforts en donnant environ 5 millions de dollars en 1998 et en 1999. Ces fonds ont été affectés surtout aux travaux de réhabilitation de la vieille ville et des communes avoisinantes. Nous encourageons les autres donateurs à intensifier leurs efforts pour appuyer cet important projet.

La Norvège se prépare à organiser de nombreux événements culturels et religieux au cours des 16 mois de célébration. Ces événements auront lieu non seulement à Bethléem, mais aussi dans les autres villes de la zone palestinienne.

Nous espérons que le deux-millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ nous inspirera à tous de travailler pour la paix et la réconciliation sur la base de l'appel du Christ à la tolérance, au respect et à l'amour du prochain; bénis soient les artisans de la paix.

**M. Fulci** (Italie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'ajouter quelques réflexions à la déclaration faite au nom de l'Union européenne par le Représentant permanent de la Finlande, déclaration que nous soutenons entièrement.

L'Italie a noté avec inquiétude les tensions et les difficultés qu'a connues le Moyen-Orient au cours des dernières années. Le fait que mon pays soit géographiquement proche de la région et l'existence de liens historiques et culturels entre eux font que nous sommes particulièrement sensibles aux crises que connaît cette partie du monde.

C'est pourquoi, mon pays a toujours essayé d'encourager chaque initiative visant à restaurer la paix et les bonnes relations dans cette zone, tout en aidant les peuples qui ont souffert de divisions, de confrontations et de conflits, d'année en année.

L'idée de célébrer le deux-millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem nous a semblé être une initiative d'une importance particulière depuis qu'elle a été annoncée pour la première fois en 1997, qui est précisément l'année où les négociations entre Israël et l'Autorité palestinienne se sont trouvées coincées dans une impasse.

Une série d'initiatives ont dû être lancées d'une part, pour exhorter à la reprise du dialogue et la restauration d'un climat d'entente mutuelle et, d'autre part, pour promouvoir la solidarité et un engagement réel de la communauté internationale envers les peuples de la région. L'Italie a été un des tout premiers pays à apporter une contribution substantielle aux efforts de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture pour élaborer et mettre en oeuvre un plan concret. À cette fin, le Gouvernement d'Italie s'est engagé à donner près de 3 millions de dollars.

En outre, les 18 et 19 février dernier, Rome a accueilli la deuxième Conférence préparatoire, organisée après celle de Bruxelles. Y ont participé de nombreux pays, institutions spécialisées de l'ONU, organisations gouvernementales et non gouvernementales. Nous sommes reconnaissants au Président Arafat d'avoir été personnellement présent et d'avoir lancé à partir de Rome un nouveau message de paix. De même, nous remercions le Ministre des affaires étrangères du Sénégal, M. Jacques Baudin, ainsi que le Représentant permanent de son pays à l'ONU, l'Ambassadeur Ibra Deguène Ka, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, pour son dévouement et ses très grandes réalisations.

Plutôt que d'être le fait du hasard, les célébrations de Bethléem 2000 ont été l'oeuvre de l'Histoire qui les fait coïncider avec un moment de grand espoir pour l'instauration d'une paix juste et définitive au Moyen-Orient.

À notre avis, au moins deux autres aspects du projet «Bethléem 2000» méritent une mention. Le premier est le message universel de paix qu'il incarne. Bethléem 2000 vise à encourager le dialogue israélo-palestinien, mais dans une plus large perspective, il fait partie du dialogue entre les civilisations que l'Assemblée générale a de nouveau inséré dans l'ordre du jour de cette année. Plutôt qu'une simple occasion de célébrer une rencontre entre des pays et des gouvernements, Bethléem 2000 se veut une invitation au dialogue entre les peuples et les cultures, surtout entre les trois grandes religions monothéistes issues de la Terre sainte.

Nous devrions tous apprécier à sa juste valeur le message universel de cet événement qui invite les populations de tous les coins du monde, à réfléchir au début du troisième millénaire, sur les valeurs morales et sociales partagées et sur l'aspiration commune à la paix et à la compréhension mutuelle.

La célébration simultanée à Rome du grand jubilé, qui trouve son origine dans les anciennes traditions de l'Église catholique, va dans le même sens, en envoyant de la Ville éternelle un message identique de concorde et de fraternité à tous les peuples du monde.

La célébration de Bethléem 2000 fait valoir certaines considérations pragmatiques mais non moins importantes : je fais allusion aux initiatives économiques qui font partie intégrante du projet. Nous savons tous que nous vivons à une époque où des conférences, des congrès, des symposiums, des réunions et des célébrations de tout genre sont organisés partout. La plupart de ces événements n'auront pas de conséquences durables en dépit de leurs coûts, qui se chiffrent par des dizaines sinon des centaines de millions de dollars. Rarement, les ressources ainsi utilisées ont produit un effet durable sur les économies locales : nous avons l'habitude à dépenser des sommes énormes pour parler de la pauvreté, par exemple, cependant que, trop souvent, tout ce que nous laissons aux pauvres, ce sont des piles de nouveaux rapports, de nouvelles études et de nouveaux documents.

D'autre part, Bethléem 2000 est conçu non seulement comme une série d'événements culturels, mais aussi comme un moyen efficace de promouvoir le tourisme en Palestine, en créant de nouvelles structures d'accueil, en recouvrant

l'héritage archéologique et la culture locale et en renforçant les infrastructures civiles. Il constitue une forme d'assistance réelle aux populations locales et à tous ceux qui, chaque année, visitent le lieu de naissance du Christ. Les effets des célébrations ne sont pas censés prendre fin l'année prochaine, mais continuer à rejaillir sur la vie de dizaines de milliers de personnes.

Nous avons ici un exemple qui pourrait nous aider à réfléchir sur les nombreux rassemblements et cérémonies que nous nous apprêtons à lancer. Tout comme Bethléem 2000, on devrait donner un suivi concret à ces événements pour qu'ils ne soient pas une fin en eux-mêmes. C'est pourquoi, on devrait féliciter très sincèrement les décideurs et les acteurs impliqués dans ce projet pour leurs efforts auxquels nous souhaitons plein succès.

**M. Filippi Balestra** (Saint-Marin) (*parle en anglais*) : La République de Saint-Marin accorde une grande importance à l'initiative intitulée «Bethléem 2000», lancée par l'Autorité palestinienne en 1997.

Mon pays a toujours suivi les problèmes tumultueux qui ont caractérisé la question plus générale de la quête de la paix dans la région du Moyen-Orient et nous accueillons avec satisfaction les résultats des négociations de paix, même s'il y a, à notre avis, encore un long chemin à parcourir. Nous assurons l'Assemblée que nous contribuerons aux efforts déployés en vue de surmonter les divisions et les conflits, que nous éviterons d'avoir recours à la violence et aux abus, et encouragerons au dialogue et à la négociation pour que les parties concernées trouvent des solutions équitables et pacifiques. Ces solutions devront respecter les droits et libertés fondamentaux de tous les peuples et de tous les individus qui vivent dans la région.

C'est dans ce contexte et à cette fin qu'est né Bethléem 2000. Ce projet représente une occasion unique d'union dans un esprit de dialogue, de réconciliation, de pardon, de coexistence et de paix.

C'est pourquoi Saint-Marin pense qu'il est essentiel qu'un tel projet, qui vise à restaurer les sites religieux et historiques de Bethléem et son infrastructure, soit achevé avant que l'événement n'ait lieu.

La résolution 53/27 de l'Assemblée générale, adoptée par consensus, témoigne clairement du désir de la communauté mondiale d'instaurer dans la région une nouvelle ère de dialogue et de réconciliation et nous espérons vivement que cette nouvelle ère coïncidera avec le commencement du nouveau millénaire.

Saint-Marin a suivi avec beaucoup d'attention les travaux du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Nous admirons et nous apprécions le travail accompli par son président et ses membres. Nous avons activement participé à la Conférence internationale sur Bethléem 2000, organisée en coopération avec le Gouvernement italien et le Saint-Siège, et nous nous félicitons de l'adoption de la Déclaration de Rome, qui a insisté sur la nécessité d'assurer au peuple palestinien la relance et la prospérité économiques.

Saint-Marin souhaite participer à cet événement important et significatif en apportant une contribution concrète, conformément à sa vocation traditionnelle de solidarité et de paix.

Nous sommes conscients du fait que Bethléem n'est pas seulement une ville de Lieux saints, mais également un endroit où des gens doivent vivre. Des infrastructures fiables sont nécessaires, notamment en matière de santé, d'éducation, de logement et de commerce. Les habitants de Bethléem ont le droit de satisfaire leurs besoins et leurs attentes, au même titre que ceux qui vivent dans toute autre ville du monde.

Voilà pourquoi notre République, qui a toujours été attentive aux interventions sociales ou humanitaires en faveur des enfants touchés par la guerre ou en faveur des populations souffrantes ou nécessiteuses, a décidé de financer un projet de création d'infrastructures pour les enfants. Nous sommes actuellement en train d'en définir les aspects pratiques et l'ampleur.

Cette initiative constitue à nos yeux un geste important de solidarité de la part du Gouvernement et du peuple saint-marinais et invite à redoubler d'efforts en faveur de la paix et de la coexistence pacifique dans la région.

Dans l'espoir que de telles valeurs bénéficieront d'un appui de plus en plus large, Saint-Marin apprécie tous les efforts déployés au niveau international et plus spécialement le rôle significatif que joue l'Organisation des Nations Unies.

**M. Rodríguez-Parrilla** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Le XXe siècle et le deuxième millénaire tirent à leur fin, et c'est, pour les peuples du monde, l'occasion de renouveler leurs espoirs d'atteindre les idéaux de paix et de compréhension, auxquels nous aspirons tous.

Dans ce contexte, toute initiative qui, d'une manière ou d'une autre, encourage le processus de paix et de récon-

ciliation au Moyen-Orient doit recevoir tout notre appui. C'est pourquoi, de l'avis de notre délégation, le point que nous examinons aujourd'hui, intitulé «Bethléem 2000», revêt une importance extraordinaire.

Indubitablement, la ville de Bethléem est l'un des lieux les plus riches du monde du point de vue historique, culturel et religieux. En l'an 2000, le passé et le futur y convergeront, porteurs des espoirs d'un monde sans haine, un monde de solidarité et de coopération.

Cet événement à Bethléem revêtira une importance extraordinaire non seulement pour la Palestine et le Moyen-Orient, mais également pour toute la communauté internationale. Parce que l'on attend plus de deux millions de visiteurs, qui arriveront à Bethléem pour l'occasion, et que de nombreux préparatifs s'imposeront, il faut que nous oeuvrions tous à la réussite de ce projet grandiose.

Malheureusement, la ville de Bethléem, à l'instar d'autres villes palestiniennes, a subi de graves dommages dans son infrastructure dus à des années d'occupation. C'est pour cela que si nous voulons que cette commémoration nous incite réellement à réfléchir et à agir dans notre quête de la paix pour tous les peuples du monde sans exception, il est essentiel d'accorder un appui inconditionnel à cet événement. C'est avec plaisir que nous confirmons que divers organismes et programmes des Nations Unies, ainsi que diverses organisations intergouvernementales, ont déjà participé aux préparatifs au moyen de contributions financières et techniques. Nous espérons que ces efforts se multiplieront dans un avenir immédiat.

Cuba partage pleinement le désir de trouver une solution aux problèmes du Moyen-Orient, solution qui passe inexorablement par le règlement définitif du problème palestinien, qui est sa pierre angulaire.

L'initiative «Bethléem 2000» arrive à un moment crucial dans l'évolution du conflit au Moyen-Orient. Nous espérons que les célébrations renforceront davantage les forces de la coopération et de la justice et qu'elles auront un effet positif sur le processus de paix. La question de Palestine vit un moment particulièrement complexe. Malgré les progrès tangibles réalisés dans le processus de négociation, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'arriver à une solution durable et satisfaisante pour le peuple palestinien noble et courageux et pour les autres peuples qui vivent dans les territoires arabes sous occupation. Nous sommes certains que Bethléem 2000 sera un moment très important sur ce chemin.

Nous espérons également que les célébrations apporteront au peuple palestinien les bénéfices économiques dont il a besoin pour faire avancer le processus de reconstruction et d'établissement d'une nouvelle structure et d'une base solide pour son économie.

Je ne voudrais pas terminer sans exprimer notre satisfaction face aux résultats de la Conférence internationale sur Bethléem 2000, qui a eu lieu dans la ville de Rome les 18 et 19 février 1999, et à l'occasion de laquelle des personnalités du monde entier se sont rencontrées dans la capitale italienne pour notamment passer en revue les préparatifs et les exigences requises par cet événement important.

C'est pour ma délégation un véritable honneur d'avoir été un des auteurs du projet de résolution A/54/L.20, dont l'Assemblée est saisie pour examen, et qui reflète la volonté et le souci de la communauté internationale de progresser sur la voie de ses nobles objectifs.

Je voudrais instamment prier toutes les délégations d'oeuvrer de concert et de se joindre au consensus sur ce projet historique, qui renforcera notre message de fraternité et de paix.

Soyez assuré, Monsieur le Président, que le Gouvernement cubain oeuvrera au succès du projet «Bethléem 2000».

Bethléem est une ville de paix. Le rassemblement de milliers de personnes de diverses nations et religions, venant avec des intentions sincères et un désir d'épanouissement spirituel, ne peut que consolider la paix dans le monde. Ainsi une rencontre spirituelle aura lieu entre des centaines de milliers de personnes venant de partout pour visiter Bethléem. Ceux qui croient aux religions abrahamiennes partageront cet événement sacré. Les fidèles d'autres fois respecteront certainement ce qui est considéré comme sacré pour une grande partie de l'humanité car, indépendamment de leurs croyances religieuses, tous les êtres humains sont frères et soeurs.

Avec le Président Ka et d'autres membres du Bureau du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, j'ai eu l'honneur de participer à la Conférence internationale de Bethléem 2000, qui a eu lieu à Rome, les 18 et 19 février 1999, et où des représentants de nombreuses religions et communautés religieuses étaient présents. J'ai eu la chance de pouvoir ressentir alors ce que Bethléem 2000 apportera à la paix régionale et mondiale lors de sa commémoration en Terre sainte.

Cette célébration coïncide avec l'émergence d'un espoir en vue de progrès rapides et substantiels dans le processus de paix du Moyen-Orient en vue d'un règlement final entre les parties palestinienne et israélienne au cours de l'an 2000. C'est pourquoi le projet de résolution se félicite de la commémoration mondiale et historique à Bethléem de la naissance de Jésus-Christ. Le nouveau millénaire doit être célébré de façon correcte et favorisant la paix, la réconciliation, la concorde et l'harmonie. Ce projet de résolution, avec toutes ses nobles valeurs, mérite d'être adopté à l'unanimité et sans vote.

**M. Moushoutas** (Chypre) (*parle en anglais*) : La question intitulée «Bethléem 2000» est inscrite à l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 53/27 afin que nous puissions réaffirmer notre appui à la commémoration historique, juste avant cet événement.

Nous vivons la fin du XXe siècle et nous sommes à la veille du troisième millénaire. Tout en nous félicitant de la commémoration mondiale à Bethléem, nous réfléchissons inévitablement au passé et envisageons l'avenir. Il y a l'humble naissance de Jésus à Bethléem qui, comme le Nonce nous l'a dit, s'est identifié aux faibles, aux déracinés et aux persécutés et a entrepris de libérer l'homme de l'homme et l'homme de lui-même. Ses enseignements de compassion et de pardon sont un héritage pour toute l'humanité.

Nous pensons à notre propre lutte qui continue pour assurer la paix et la justice, tout en mesurant nos succès limités et en comptant nos échecs. Ils sont trop nombreux pour être sous-estimés. Nous nous demandons ce que les résultats auraient pu être si nous avions suivi la voie de la compréhension et de la compassion. Bethléem 2000 nous donne l'occasion de réfléchir et de procéder à une nouvelle évaluation.

Bethléem, en Palestine, est géographiquement proche de Chypre. Elle est même plus proche au plan spirituel et sentimental. Cet événement du millénaire est souverainement important pour nous ainsi que pour l'humanité. Au carrefour de la Méditerranée, nous sommes directement affectés par toute évolution dans la région, que ce soit pour la paix ou en rapport à un conflit. Nous nous félicitons donc de la redynamisation du processus de paix. Nous espérons qu'il donnera lieu à des résultats positifs afin que les peuples de la région puissent entamer un avenir de paix et de reconstruction. Bethléem 2000 peut apporter une contribution importante à cette fin et il peut affecter favorablement le processus de paix, surtout qu'un courant en faveur

de la paix souffle de nouveau sur la région et que des voix fortes se font entendre en faveur de la réconciliation.

Il ne faut épargner aucun effort dans la poursuite d'une solution globale, définitive et juste aux problèmes du Moyen-Orient. Leur règlement sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité bénéficiera aux peuples de la région, y compris le peuple de Chypre, qui garde la vision d'une île libre, unie et pacifique, sans intervention étrangère ni barbelés, et avec son peuple intégré et coopérant comme il l'a fait durant des siècles.

Nous félicitons le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et son Président, l'Ambassadeur du Sénégal, d'avoir pris l'initiative de commémorer cet événement. Nous le considérons comme une contribution de la communauté internationale au processus de paix en cours et une illustration du vif désir d'instaurer le dialogue, la tolérance et la réconciliation chez la population de Bethléem et au Moyen-Orient.

Il faut accorder une attention aux aspects organisationnels de cet événement historique et religieux. Avec 2 millions de touristes qui doivent visiter la région, la liberté de mouvement et un accès sans entraves aux lieux saints des croyants de toutes les religions et nationalités doivent être assurés. La Terre sainte doit être ce qu'indique son nom : un Lieu saint, un lieu d'harmonie, de paix et d'espoir. La réussite du projet fera des territoires palestiniens un centre d'attraction touristique au Moyen-Orient, bien au-delà de la célébration de l'an 2000.

En redisant notre plein appui à cet événement historique, nous saluons les autorités palestiniennes pour l'important travail qu'elles réalisent avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Banque mondiale et d'autres organisations du système des Nations Unies pour assurer le succès de cette commémoration mondiale. Nous rendons également hommage aux donateurs internationaux, dont la contribution assurera la réussite de cette entreprise si chère au coeur de millions et de millions de personnes.

**M. Wibisono** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Le point intitulé «Bethléem 2000» est examiné par l'Assemblée générale à un moment important de l'histoire. Nous exprimons notre reconnaissance au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, dirigé par M. Ka, du Sénégal, pour les contributions qu'il a apportées et pour sa mobilisation de l'appui international en faveur de ce noble effort. Nos délibérations d'aujourd'hui envoient un

message retentissant de paix, conformément aux aspirations de longue date du peuple palestinien, et en fait de tous les peuples de la région, pour que la paix et la prospérité soient instaurées au Moyen-Orient.

L'Indonésie appuie sans réserves l'inscription à l'ordre du jour du point intitulé «Bethléem 2000» et a le grand plaisir de se porter une fois de plus coauteur du projet de résolution portant sur cette question. Nous avons aussi eu le plaisir de participer à la Conférence internationale Bethléem 2000, tenue à Rome les 18 et 19 février 1999. La Conférence a été importante, car elle a permis un échange de vues utile afin de trouver les meilleures façons de mettre en oeuvre le projet.

La célébration du deux-millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem et l'avènement du troisième millénaire méritent notre appui sans réserves. La tenue de cet événement grandiose et historique dans cette ville sainte palestinienne est tout à fait pertinent et approprié, car elle symbolise les espoirs de paix partagés par tous les peuples du monde. Dans ce berceau des religions du monde, Jésus-Christ, le Prophète Mohammed ainsi que d'autres grands prophètes ont prêché à l'humanité le message de la paix et de la tolérance. Ce projet devrait par conséquent être une occasion de participation, non seulement pour le peuple palestinien mais aussi pour toute la communauté internationale.

Il ne saurait y avoir de meilleur endroit dans le monde que ce lieu saint pour marquer le début d'un nouveau millénaire avec des espoirs de paix et de justice pour les générations futures. Outre ses grandes dimensions historiques, religieuses et culturelles profondes, le projet revêt une très grande importance pour le développement économique et social des Palestiniens. Bethléem doit être une étoile brillante dans une Palestine libre et indépendante, où les aspirations de tout un peuple à la liberté et l'indépendance deviendront bientôt une réalité. Cela doit marquer le commencement d'une ère de coexistence et de réconciliation pour les peuples de la région, et le point de départ vers un avenir pacifique et harmonieux. À cette fin, nos efforts sont nécessaires pour améliorer l'infrastructure de la vieille ville de Bethléem, pour qu'elle puisse être restaurée et retrouver sa gloire et sa splendeur d'autrefois. Cela encouragera le tourisme pour l'État palestinien naissant. Nous attendons le commencement des événements intéressants, qui débiteront à Noël 1999 et se poursuivront jusqu'à Pâques 2001.

Nous saluons les efforts inlassables déployés par l'Autorité nationale palestinienne, sous la direction du Président Yasser Arafat, pour faire de cette célébration un

événement grandiose pour la communauté internationale. Elle sera aussi l'occasion d'encourager une plus grande entente entre différentes cultures et croyances religieuses, mettant ainsi fin à des décennies de méfiance et de malentendu. C'est une occasion offerte à tous de se rassembler et de placer les aspects de la vie et de la foi dans la perspective appropriée. Elle renforce nos espoirs et nos attentes de voir régner un climat revigoré de bienveillance, de confiance mutuelle et d'entente parmi tous les peuples, quelles que soient leur race, leur croyance ou leur religion. Cette ère de paix ne peut prendre racine et s'épanouir que si le peuple palestinien exerce ses droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance, avec comme capitale Al Qods Al Charif.

C'est pourquoi de Bethléem nous devons envoyer à tous les peuples du monde un message de paix stable et de sécurité commune. Nous devons aussi leur lancer un appel pour que des efforts sincères soient faits en faveur du développement économique, social et culturel. La violence, l'occupation et le conflit doivent être relégués au chapitre tragique de l'histoire palestinienne. Nous ne devons par conséquent épargner aucun effort pour assurer le succès de cet événement historique d'importance universelle pour qu'il puisse être aussi une célébration de nos aspirations collectives à une harmonie durable entre les peuples et les nations.

**M. Mabilangan** (Philippines) (*parle en anglais*) : Beaucoup de faits nouveaux sont survenus et beaucoup a été fait depuis que ce point de l'ordre du jour a été examiné pour la première fois à notre session précédente. Les institutions des Nations Unies, les gouvernements, le secteur privé et d'autres membres de la société civile se sont rassemblés pour consacrer leurs énergies créatrices, leur temps et leurs ressources à la réalisation et au succès du projet Bethléem 2000.

Les Philippines félicitent l'Autorité palestinienne, la municipalité de Bethléem et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui ont été à l'origine du projet et qui en sont les chefs de file. Nous leur exprimons également les remerciements de notre peuple reconnaissant d'avoir eu l'occasion de partager cet événement sacré et béni.

Bethléem et la naissance de Jésus-Christ, ainsi que l'avènement du nouveau millénaire, revêtent une importance monumentale et ont une signification profonde pour un immense nombre de personnes. Les Philippines, tout éloignées qu'elles soient de Bethléem, se sentent très proches et unies avec tous ceux qui célèbrent cet événement. Les Philippines ont accueilli chaleureusement le projet Bethléem

2000 et, pleinement conscientes du dévouement et de l'engagement des personnes et des organisations qui prennent ce projet à charge, sont certaines que celui-ci sera couronné de succès.

Nous savions dès le début que Bethléem recevrait un très fort soutien, non seulement parce que nous chérissons tous sincèrement les dimensions historiques, culturelles et religieuses uniques de Bethléem, mais aussi parce que la célébration de Bethléem 2000 rassemblera le monde à un endroit où il pourra renouveler son engagement commun en faveur de la paix, de la tolérance et de l'entente — pas simplement au moment où le troisième millénaire commencera ou pendant la durée des festivités, mais pour toujours.

Le projet de résolution dont nous sommes saisis demande à la communauté internationale d'appuyer le projet Bethléem 2000. Ce n'est pas une tâche facile, car les montants en jeu sont plutôt importants. Il est en fait intimidant de penser aux préparatifs et au travail que cela suppose, mais avec l'aide de tous, le succès de Bethléem 2000 sera assuré. L'universalité et l'importance de ce projet, et le désir de tous de le voir réussir, assureront au projet l'appui nécessaire.

Aujourd'hui nous sommes de plus en plus convaincus qu'il est urgent d'appuyer Bethléem 2000. Nous reconnaissons et appuyons l'importance qu'il y a à reconstruire les sites historiques de la Terre sainte, préserver l'importance historique et religieuse de Bethléem et d'insuffler un esprit d'harmonie et de solidarité aux peuples de la région, et en fait du Moyen-Orient. Nous croyons aussi que le projet Bethléem 2000 a une valeur spirituelle particulière, en plus d'autres préoccupations économiques importantes, et que cet événement, qui commémore la naissance du Christ, doit être protégé contre des obstacles politiques nuisibles et inutiles qui pourraient nuire à son objectif légitime. Contribuons à promouvoir et à honorer le bienfaiteur sacré de l'humanité, né à Bethléem il y a 2000 ans.

Au début de ma déclaration, j'ai mentionné les importants progrès réalisés depuis notre dernier examen du projet Bethléem 2000. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Le processus de paix a progressé, mais la réconciliation et une paix durable nous échappent encore. La commémoration de la naissance du messager de paix revêtira un sens encore plus profond si nous apportons la paix, la justice, la dignité et la réconciliation aux peuples de la Palestine et du Moyen-Orient dans son ensemble.

Les sites historiques, archéologiques et religieux de Bethléem témoignent non seulement de la naissance de

Jésus-Christ mais aussi de la lutte et des sacrifices d'un peuple brave et persévérant et de sa quête de paix. Tout en nous efforçant de préserver ces sites, nous devons également faire tous les efforts nécessaires pour laisser derrière nous un témoignage de paix et d'entente au Moyen-Orient.

Avant de conclure, je voudrais exprimer nos remerciements au Représentant permanent du Sénégal, l'Ambassadeur Ibra Ka, et à ses collaborateurs pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés afin de promouvoir le projet Bethléem 2000.

Alors que nous approchons de la conclusion de nos débats pour ce millénaire et que nous sommes sur le point d'entrer dans un nouveau millénaire, nous ne pouvons qu'espérer que les années à venir verront nos efforts de paix, d'harmonie et de prospérité porter leurs fruits. Bethléem et la naissance de Jésus renferment la promesse de notre salut, qui, j'en suis convaincu, viendra pour tous. Nous devons nous rendre à Bethléem 2000 dans un esprit de paix, d'harmonie et de bonne volonté, qui sont autant de présents pour l'enfant dans la crèche.

**M. Andjaba** (Namibie) (*parle en anglais*) : Nous nous rapprochons de l'avènement d'un nouveau millénaire et du deux-millième anniversaire de la naissance de Jésus-Christ dans la ville de Bethléem. Cet événement historique, qui sera marqué par une période de festivités s'étendant de Noël 1999 à Pâques 2001, aura une importance majeure non seulement pour le peuple palestinien et toute la région du Moyen-Orient, mais également pour l'ensemble de la communauté internationale en raison de ses profondes dimensions religieuses, historiques et culturelles. Je prends aujourd'hui la parole pour réaffirmer que ma délégation participera à cet événement important et continuera d'appuyer son organisation pendant toute la durée du projet Bethléem 2000.

Depuis que l'Autorité palestinienne a lancé le projet Bethléem 2000, les grands défis auxquels doivent faire face les organisateurs de cet événement sont bien connus de tous. Il est évident qu'il nous appartient à nous, membres de la communauté internationale, de contribuer au succès de Bethléem 2000 et de faire véritablement de cet événement un symbole d'espoir et de paix. Différentes contributions importantes ont déjà été apportées et nous sommes convaincus que de nombreuses autres suivront.

Parmi les grands succès obtenus dans le cadre des préparatifs des célébrations figure la Conférence internationale Bethléem 2000, qui s'est tenue à Rome en février dernier sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits

inaliénables du peuple palestinien en coopération avec le Gouvernement italien et le Saint-Siège. En adoptant la Déclaration de Rome, la Conférence a incontestablement contribué de façon considérable à organiser cet événement historique et à assurer la participation internationale la plus large possible. La Conférence a également joué un rôle important dans la promotion du processus de paix au Moyen-Orient dans son ensemble.

Il convient de rendre un hommage amplement mérité au rôle déterminant joué par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, et en particulier aux efforts faits par son Président, l'Ambassadeur Ibra Deguène Ka du Sénégal, pour sensibiliser la communauté internationale et inciter celle-ci à appuyer le projet Bethléem 2000 par le biais d'événements tels que la Conférence internationale de Rome; la réunion africaine de soutien aux droits inaliénables du peuple palestinien, tenue à Windhoek en avril dernier; les réunions du Caire, tenues en juin dernier; ou des expositions artistiques et autres manifestations. Nous sommes convaincus que, grâce à ces initiatives et à l'appui d'autres intervenants, les célébrations de Bethléem 2000 seront couronnées de succès et adresseront un message de paix et de réconciliation à toute l'humanité.

Enfin, ma délégation soutient pleinement le projet de résolution intitulé «Bethléem 2000», que nous considérons comme un instrument idéal pour exprimer notre soutien à l'important message de paix que comporte cette célébration. Nous espérons que ce texte sera adopté sans vote.

**M. Miranda** (Pérou) (*parle en espagnol*) : De tout temps, l'être humain a utilisé la commémoration de faits et de situations jugés importants comme des occasions de méditer sur le chemin parcouru, la situation actuelle et l'avenir. Nous sommes sur le point d'entrer dans le troisième millénaire depuis la naissance de Jésus dans la ville palestinienne de Bethléem. Cette période de méditation et de réjouissance revêt une importance particulière; c'est la raison pour laquelle nous nous tournons vers un symbole de paix, de réconciliation, de compréhension, de solidarité et de justice. Ce symbole — la célébration de Bethléem 2000 — a obtenu le ferme appui et la reconnaissance des pays de l'Organisation dès la cinquante-troisième session de l'Assemblée générale, par le biais de la résolution 53/27, car il représente précisément ces valeurs auxquelles l'ensemble de la communauté internationale a toujours aspiré.

L'importance que la communauté internationale accorde à ces célébrations se manifeste par le désir de créer une atmosphère de paix et de confiance, propice au dialogue, à la tolérance et à la coopération, ce qui profitera à

tous les peuples de différentes religions, cultures et nationalités. Ce contexte est opportun pour réaffirmer que la meilleure manière de rendre hommage au passé et de célébrer l'avenir de la ville de Bethléem serait de conclure un accord de paix et de réconciliation satisfaisant pour toutes les parties. Les circonstances actuelles nous offrent de nouveaux espoirs et de nouvelles raisons de croire que la volonté et l'esprit de décision permettront d'atteindre cet objectif longtemps recherché de paix, de stabilité et de prospérité dans la région.

Le projet Bethléem 2000 vise à célébrer l'avènement du nouveau millénaire au moyen d'événements culturels, artistiques et religieux faisant appel à la participation de personnes de tous les âges et de toutes les religions, venant de toutes les régions du monde et inspirées par le message de paix et d'espérance dont cette ville est porteuse depuis 2000 ans. C'est pourquoi la délégation péruvienne salue à nouveau cette initiative et espère que les instances compétentes offriront, à cette prochaine étape, les garanties nécessaires à un accès libre et sans entrave des fidèles de toutes les religions et des individus de toutes nationalités désireux de se rendre dans les Lieux saints.

*M. Morel (Seychelles), Vice-Président, assume la présidence.*

Nous tenons également à renouveler notre appel pour que l'appui financier voulu soit fourni afin d'assurer le plein succès de ce projet qui est également destiné à améliorer les infrastructures et les services de ce centre de pèlerinage et à préserver son patrimoine historique, ses valeurs religieuses et son héritage culturel. Nous tenons à cette occasion à souligner les efforts de coopération déployés par le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et la Banque mondiale.

La délégation péruvienne, qui souhaite que le projet Bethléem 2000 soit couronné de succès, rappelle une fois de plus les valeurs que ce projet symbolise, en espérant qu'elles marqueront le début d'une nouvelle ère de coexistence pacifique, de compréhension mutuelle et de coopération entre tous les êtres humains.

**M. Akopian** (Arménie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer l'appui de mon gouvernement au projet Bethléem 2000 qui a été lancé par l'Autorité nationale palestinienne, ainsi qu'au projet de résolution A/54/L.11 intitulé «Bethléem 2000», qui est soumis à l'attention de l'Assemblée générale pour la deuxième année consécutive. Nous voudrions en outre exprimer notre re-

connaissance à tous les pays et organisations internationales et non gouvernementales qui contribuent au succès de ce projet international sans précédent et nous souhaitons adresser nos remerciements au Gouvernement italien qui a accueilli la Conférence internationale sur Bethléem 2000 tenue à Rome les 18 et 19 février 1999.

Pour la deuxième fois seulement dans l'histoire, l'humanité passe dans un nouveau millénaire. La première fois, l'attente du nouveau millénaire avait été marquée par une atmosphère apocalyptique. L'humanité était terrifiée par l'approche de l'an 1000 et impuissante face à ce spectre. Aujourd'hui, au seuil de la dernière année du millénaire, nous ne sommes plus effrayés mais au contraire pleins d'espoir. Il n'est donc pas surprenant que le symbole de la fin de ce millénaire soit cette fois-ci la ville de Bethléem en Terre sainte où Jésus-Christ est né il y a 2000 ans, qui apporte ainsi un message d'amour, de paix, de pardon et de tolérance. Le projet Bethléem 2000 vise à réhabiliter les infrastructures municipales; ce qui est très important dans une région où la dégradation économique exacerbe dangereusement les tensions politiques. Nous espérons que ce projet apportera des avantages économiques aux peuples de la région qui ont besoin de constater les résultats concrets du processus de paix. D'autre part, Bethléem 2000 nous offre une chance unique de revenir à notre berceau spirituel et, grâce à sa renaissance, de donner un nouvel espoir universel de paix et de réconciliation.

Le programme de célébrations du millénaire proposé par l'Autorité palestinienne, qui doit durer 16 mois, est remarquable et mérite assurément d'être appuyé par la communauté internationale. L'examen par l'Assemblée générale du point intitulé «Bethléem 2000» et le rôle important joué par le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Banque mondiale et d'autres organisations et institutions du système des Nations Unies apportent les meilleures preuves de cet appui et de cette promotion. La contribution active de la communauté internationale des donateurs, pour mettre en place une infrastructure de base, des services publics, des installations touristiques et pour préserver le riche patrimoine culturel de Bethléem, est également essentielle pour assurer le succès de ce projet.

Nous voudrions insister sur l'importance du programme culturel du projet de Bethléem 2000. La langue des arts est la langue la plus parfaite; elle permet aux différentes nations de communiquer spirituellement et d'établir entre elles des liens à un niveau très subtil. Nous espérons que nous assisterons à Bethléem à un festival artistique sans

précédent pendant toute une année, qui rapprochera les diverses cultures et qui les unifiera dans un appel fervent à la paix et à la compréhension. Et, à cet égard, il faut se rappeler que Bethléem a également été le lieu de naissance du Roi David, qui a non seulement été l'un des plus grands rois d'Israël, mais également un grand mécène.

Pour nous, Arméniens, la Terre sainte et la ville de Bethléem ne sont pas seulement des symboles religieux et des réalités politiques. La Terre sainte est également un lieu où les Arméniens vivent depuis près de 16 siècles en tant que communauté bien organisée avec ses institutions nationales et religieuses concentrées dans le quartier arménien qui est l'un des quatre quartiers historiques de la vieille ville de Jérusalem. Un patriarcat arménien a été établi à Jérusalem après que l'Arménie ait adopté le christianisme comme religion officielle en l'an 301, devenant ainsi la première nation chrétienne du monde. En 2001, nous célébrerons sous l'égide de l'UNESCO le mille-sept-centième anniversaire de cet événement important de notre histoire qui préservera et fera écho d'une certaine manière à l'esprit du projet de Bethléem 2000. L'Église apostolique arménienne partage des responsabilités égales avec l'Église catholique romaine et l'Église grecque orthodoxe en tant que garantes des Lieux saints de Jérusalem, de Bethléem et d'autres villes. Nous pensons que ce projet permettra à l'avenir de garantir un accès sûr aux Lieux saints pour les fidèles de toutes les religions, ce qui sera très important pour créer et préserver un climat de confiance et de compréhension mutuelles.

Voilà les raisons pour lesquelles nous ne sommes pas indifférents aux questions qui concernent la Terre sainte. Étant donné que des milliers de nos compatriotes vivent à Israël et dans la région autonome de Palestine, nous avons un intérêt vital à voir la paix et la stabilité s'installer dans cette région du monde. Nous pensons avec optimisme que le processus de paix au Moyen-Orient continuera de s'orienter dans la bonne voie, assurant ainsi une paix juste, durable et globale dans la région. Nous espérons que le projet Bethléem 2000 restera vivant dans les mémoires des générations futures et qu'il symbolisera le prélude à une nouvelle ère dans l'histoire du Moyen-Orient : une ère de paix sous l'étoile de Bethléem.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 48/265 de l'Assemblée générale en date du 24 août 1994, je donne maintenant la parole à l'Observateur de l'Ordre militaire souverain de Malte.

**M. Linati-Bosch** (Ordre militaire souverain de Malte) (*parle en anglais*) : Je suis reconnaissant de l'occasion qui

m'est donnée de prendre la parole à l'Assemblée générale au nom de l'Ordre militaire souverain de Malte. L'Ordre de Malte a été fondé à Jérusalem, il y a 900 ans, et son histoire est associée à l'évolution historique de la Terre sainte, ce qui explique l'intérêt que nous portons à toutes les questions qui concernent la Palestine actuelle.

Je n'entends pas évoquer ici de vieux souvenirs, mais je voudrais néanmoins rappeler qu'en 1949, l'ONU avait envisagé la possibilité d'octroyer un statut international aux Lieux saints par le biais d'un accord entre plusieurs puissances et l'État du Vatican et de conférer à l'Ordre de Malte un rôle administratif assorti d'une autorité.

Aujourd'hui, les activités de l'Ordre sont illustrées par sa présence à Tantoura depuis la fin du XIXe siècle en vertu d'un accord entre l'Ordre et l'Empire ottoman, et surtout par la maternité de la Sainte famille à Bethléem : cet hôpital pratique presque 3 000 accouchements par an. L'hôpital dessert toute la région de Bethléem, y compris Hébron, et dispense 40 000 consultations par an. Il administre également quatre dispensaires mobiles qui fournissent des soins aux femmes enceintes dans leurs villages; les capacités de cette institution seront prochainement renforcées. Les activités de l'Ordre en Terre sainte sont exécutées par le biais de la Fondation de la Terre sainte de l'Ordre de Malte.

Nous savons tous que les problèmes ne peuvent être envisagés de façon unilatérale ou comme des phénomènes isolés, car un problème est toujours rattaché à d'autres et, en même temps, est le produit de sa propre complexité. La Terre sainte en est une excellente illustration : le problème de la Terre sainte est un problème multiforme dont les différents aspects sont liés à des questions économiques, sociales, historiques, religieuses et culturelles, y compris les conflits armés. Il ne servirait donc à rien de trouver une solution qui ne tienne pas compte de tous ces aspects suivant l'esprit du principe de droit selon lequel une norme juridique doit être claire, juste, applicable, fondée sur la justice et adaptée au moment et aux circonstances.

On s'accorde à admettre que la question palestinienne doit trouver une issue satisfaisante. À l'évidence, il n'est pas facile d'arriver à cet heureux dénouement. Comme nous l'avons déjà dit, les racines historiques du problème, ses incidences religieuses, des raisons économiques et de nombreuses autres difficultés sèment beaucoup d'embûches sur la voie de la paix. En conséquence, le lancement du projet Bethléem 2000 ne saurait être considéré en lui-même comme une solution. Nous avons besoin de la coopération de tous les membres de la communauté internationale dans le cadre d'une opération coordonnée consacrée au bien de

l'humanité et soutenue par la bonne volonté commune de tous ses membres. L'organisation et les préparatifs nécessaires pour atteindre ces objectifs comprennent des mesures d'ordre financier et technique. L'ONU est l'organisation internationale la plus importante parmi celles appelées à jouer un rôle explicite s'agissant d'attirer l'attention du monde sur l'importance de cette occasion, afin d'en faire un moment d'espérance, de paix, de coexistence et de prospérité.

Toutes les cultures et toutes les civilisations retrouveront leurs racines dans le projet Bethléem 2000. Nous devons oeuvrer de concert pour que ce projet puisse satisfaire aux droits des personnes concernées, dans le cadre de l'autodétermination, de la souveraineté nationale et de l'indépendance. Ce sont notamment les raisons qui plaident en faveur d'une aide internationale importante, et accrue, au projet. Permettez-moi de dire que cette célébration peut conduire à la réconciliation et que seuls des efforts collectifs sont susceptibles de contribuer notablement à une paix juste et durable dans la région.

Il faut faire de la célébration Bethléem 2000 — un anniversaire —, une manifestation économiquement rentable pour la Terre sainte. Ceux qui y vivent ont le droit de profiter concrètement de la prospérité économique que peut leur apporter le projet. D'ailleurs, certains de ces objectifs peuvent être atteints, si nous nous rappelons que le projet Bethléem 2000 comprend la restauration de sites historiques, archéologiques et religieux d'importance. La Conférence de Bruxelles du 12 mai 1998 a compté au nombre de ses participants la Commission européenne, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et la Banque mondiale, toutes organisations qui apportent dès maintenant ou apporteront leur aide logistique et qui stimuleront la coopération entre entités publiques et privées. L'ONU doit s'associer à ces efforts, en contribuant à leur pertinence et sachant que la coopération entre Israéliens et Palestiniens est essentielle au succès du projet Bethléem 2000. Nous devons être conscients que Bethléem 2000 n'est pas un message limité seulement à la Terre sainte, mais un message universel de paix et d'harmonie pour la grande famille humaine.

Nous sommes aux portes d'un nouveau millénaire qui apportera à l'ensemble de la communauté internationale l'espoir d'un monde meilleur, d'un monde pacifique, et de réconciliation et d'entente entre toutes les nations et toutes les régions. Le projet peut devenir la première étape d'un long voyage si nous savons le transformer en proposition de dialogue.

Pour terminer, l'Ordre militaire souverain de Malte tient à réaffirmer son ferme attachement à un règlement juste et global de la question du Moyen-Orient, selon les dispositions des accords de Madrid et d'Oslo. L'Ordre de Malte entend continuer, dans toute la mesure de ses possibilités, de s'acquitter de son importante oeuvre économique et hospitalière dans le but de contribuer à un avenir prospère.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Conformément à la décision prise préalablement, je donne maintenant la parole à l'Observateur du Saint-Siège.

**L'archevêque Martino** (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Le 18 novembre 1998, la présente Assemblée a adopté sans vote la résolution historique 53/27, sur Bethléem 2000. Le Saint-Siège salue cette initiative de l'Assemblée générale et adresse ses sincères remerciements à ceux qui y ont contribué. Ma délégation se félicite également de l'intention manifestée par l'Assemblée générale de revoir cette question à l'aube du troisième millénaire.

*Le Président assume de nouveau la présidence.*

Le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie sur Bethléem 2000 est riche par son contenu et ambitieux dans sa portée. Il rappelle au premier alinéa que «la ville palestinienne de Bethléem est le lieu où est né Jésus-Christ et l'un des sites les plus chargés d'histoire et de sens de la planète» et il fait observer à l'alinéa suivant que «c'est à Bethléem, ville de paix, que sera célébré l'avènement d'un nouveau millénaire porteur d'espoir pour tous les peuples du monde». Il salue, au paragraphe 1 du dispositif, «l'imminence de cette manifestation mondiale et historique qui marquera à la fois la commémoration de la naissance de Jésus-Christ à Bethléem et le début du troisième millénaire, symbole de l'aspiration à la paix commune à tous les peuples du monde». Il manifeste, dans le paragraphe suivant, son appui «au projet Bethléem 2000 et salue les efforts entrepris à cet égard par l'Autorité palestinienne».

Conformément à ce qui est dit dans ce projet de résolution, ma délégation voudrait revenir essentiellement sur trois aspects du point de l'ordre du jour intitulé «Bethléem 2000», à savoir la ville de Bethléem, la personne qui y est née, Jésus, et le message porté par Bethléem à tous les peuples de tous les âges.

Bethléem est une ville à la croisée de l'histoire, qui nous permet de nous replonger loin dans le passé tout en nous montrant une nouvelle voie d'espoir et de paix. Avec sa connotation étymologique — «maison du pain» —, Beth-

léem entre dans les annales de l'histoire au quatorzième siècle avant J.-C. Pendant près de quatre siècles, elle est ensuite restée en marge de l'histoire, pour réapparaître au dixième siècle, quand le grand Roi David fit de Bethléem «sa maison». Après le Roi David et jusqu'au début de l'ère chrétienne, Bethléem est presque tombée dans l'oubli. Mais elle a cependant continué de porter en elle une lignée de ferme espérance et d'aspirations non satisfaites. Cet espoir et cette attente se sont réalisés par la naissance de Jésus, fils de David, à Bethléem. Comme l'a dit le pape Jean-Paul II, l'humble naissance de Jésus donne à Bethléem sa place unique dans le coeur et dans l'esprit du monde. Bien que le message de Bethléem ait notamment été une promesse de paix, l'histoire de Bethléem depuis lors a souvent été marquée par la violence. Cependant, des millions de personnes afflueront dans cette ville relativement petite de Bethléem au cours de l'année à venir en quête de la paix, pour eux-mêmes et pour le monde, qui a été annoncée à la naissance du Christ.

Compte tenu des dimensions religieuses, historiques et culturelles de cet événement du millénaire, le projet Bethléem 2000, lancé par l'Autorité palestinienne, est une initiative louable. Puisque le Christ est le patrimoine de toute l'humanité, Bethléem, son lieu de naissance, l'est aussi, et, de ce fait, requiert une protection et des garanties spéciales pour un accès libre et sans entrave aux lieux saints de Bethléem aux croyants de toutes les confessions et aux citoyens de toutes nationalités. C'est précisément ce que prévoit le projet de résolution sur «Bethléem 2000».

Après des décennies de violence, ce dont Bethléem et ses habitants ont le plus besoin aujourd'hui, c'est de paix. Lenteur de paix pourrait bien valoir déni de paix et la partie, quelle qu'elle soit, qui bloque les pourparlers de paix sera tenue responsable, par l'histoire, de toute conséquence négative qui s'ensuivrait et de toute flambée de violence. Le Saint-Siège espère sincèrement que tous les intervenants joueront leur rôles respectifs pertinents pour que le millénaire puisse être célébré comme il convient dans un climat de paix et de réconciliation — non seulement à Bethléem, mais également à Nazareth, dans la ville sainte de Jérusalem, et ailleurs au Moyen-Orient. L'accord du 5 septembre de cette année contient des dispositions prometteuses à cet égard et nous espérons sincèrement qu'elles seront pleinement appliquées dans les délais prévus.

Dans l'enfant né à Bethléem, en Judée, Dieu s'est identifié aux pauvres et aux abandonnés, aux déplacés et aux réfugiés, aux victimes d'injustice et aux marginalisés de la société de tous âges et tous lieux. Jésus, qui est né à Bethléem et qui a grandi à Nazareth dans une famille de

charpentier, avait un unique message fondamental pour l'humanité : le message de l'amour. Il a incarné ce message de l'amour au service d'autrui, car il ne vivait pas pour lui-même mais pour les autres. Le concept d'amour a trouvé en la personne de Jésus une nouvelle définition : le don de soi-même. Il a scellé cette définition de son propre sang sur la croix.

La vision du don de soi par amour englobe tout un chacun et n'exclut personne; elle respecte la vie et défend la dignité de toute personne humaine; elle donne un choix aux pauvres et aux opprimés; elle exige justice pour tous et envisage le principe de solidarité dans le monde. Elle enseigne qu'il est plus noble de donner que de recevoir et appelle à un nouvel ordre social. Cette vision doit être le courant sous-jacent de l'ère nouvelle.

L'esprit du don de soi par amour, montré par Jésus, vit encore aujourd'hui et continue d'inspirer des millions de personnes depuis 2 000 ans. Jésus n'est donc pas un chef religieux du passé, mais un faisceau céleste d'amour et de vie pour les hommes et les femmes qui, dans les ténèbres, cherchent le sens de la vie et qui souffrent des blessures infligées à la dignité de leur personne. À un monde en proie à l'égoïsme et à l'introversión, Jésus de Nazareth lance son invitation à la conversion des coeurs, et, au milieu de la haine et de l'oppression, il annonce la bonne nouvelle de la fraternité et de la solidarité.

Bethléem a été le point de rencontre du ciel et de la terre où a été proclamé le «gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté». Les premiers visiteurs à faire l'expérience de la paix de Dieu dans la crèche de Bethléem étaient d'humbles bergers des vallées avoisinantes. Les rois mages en quête de paix ont également été guidés vers cette humble demeure par une étoile d'espoir.

La première vérité concernant la paix annoncée à Bethléem est qu'elle n'est pas le fait de l'homme, mais un don de Dieu. Dans le même temps, les hommes et les femmes ne sont pas de simples bénéficiaires de ce don, mais de véritables acteurs qui préparent le terrain à la réception de ce don. Jésus lui-même dit des artisans de la paix qu'ils sont «bénis», comme il l'a dit aussi de ceux qui ont faim et soif de la justice. Mais ce n'est que dans l'humilité, comme celle des bergers et des rois mages de Bethléem, que la paix nous sera donnée.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre. C'est la croissance dans l'harmonie, la croissance de toute la création, au coeur de laquelle se trouve la personne humaine, vers le Créateur. Si cette harmonie des relations essen-

tielles et fondamentales est perturbée, la paix deviendra un mirage. Préserver la relation adéquate entre Dieu et l'homme et entre les hommes — les dimensions verticale et horizontale de la vie humaine — est une condition préalable de la paix.

La paix n'est possible que là où existe une volonté de réconciliation. La haine n'engendre que la haine. La réconciliation demande courage et générosité. En laissant les anciennes blessures de la haine et de la violence se rouvrir, on refuse à la paix toute chance. L'appel au pardon était le dernier message de Jésus. Là où prévaut la volonté de pardonner, la guerre et le conflit ne trouvent aucune place.

À la fin de ce deuxième millénaire, et après les divisions, les guerres, la violence et les atrocités qui en ont souvent marqué les années, la famille humaine a besoin d'un moment d'introspection. Elle en a vraiment besoin pour comprendre tout le mal dont l'humanité est capable et pour s'engager dans une vie nouvelle, exempte d'égoïsme et de haine. Concrètement, cela veut dire prendre la résolution de s'engager dans un nouvel idéal de vie et s'y engager effectivement. Si cet idéal est le don de soi par amour, réalisé dans la personne de Jésus, notre entrée dans le nouveau millénaire sera un pas décisif et positif dans l'histoire.

L'Organisation des Nations Unies, par sa définition même, est l'organisation qui est investie du noble mandat de maintenir la paix et la sécurité internationales. Et pourtant, aucun autre organisme mondial ne connaît autant que l'ONU la difficulté qu'il y a à maintenir la paix dans le monde. En prenant conscience du fait que la paix est un don de Dieu, la communauté internationale comprendrait mieux ses limites et chercherait le moyen de créer l'environnement propice à la réception de ce don. C'est précisément le rôle de cette Organisation unique et le commencement de ce nouveau millénaire pourrait être le moment idéal pour une telle prise de conscience.

L'appel que Dieu a lancé à l'humanité il y a deux mille ans par l'enfant de Bethléem est un appel d'espoir, pas un appel de crainte et d'anxiété. Ses mains tendues et accueillantes sont un symbole pour tous. Que le don de soi par amour et le don de la paix par Dieu, soient les principes qui guident la famille humaine dans son entrée au nouveau millénaire. Et qu'il en soit ainsi particulièrement pour ceux qui vivent à Bethléem, dans la région avoisinante et dans tout le Moyen-Orient.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur ce point.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/54/L.20. Je voudrais dire que depuis la présentation du projet de résolution, les pays suivants se sont portés coauteurs du projet : Arménie, Cameroun, Grenade, Panama et Philippines.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/54/L.20?

*Le projet de résolution A/54/L.20 est adopté (résolution 54/22).*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant d'Israël qui souhaite expliquer sa position sur la résolution qui vient d'être adoptée. Puis-je rappeler aux délégations que les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les représentants doivent prendre la parole de leur siège.

**M. Jacob** (Israël) (*parle en anglais*) : Israël accueillera les bras ouverts les pèlerins chrétiens du monde entier qui viendront célébrer le deux-millième anniversaire de la naissance de Jésus en cette terre antique qui s'appelait alors la Judée. L'événement constituera un grand moment dans l'histoire de la chrétienté, unissant les peuples du monde autour du sol même qui a donné naissance à leur patrimoine.

En tant que nation qui accueillera des milliers de pèlerins, leur souhaitant la bienvenue dans nos aéroports et nos hôtels, dans nos églises et nos sites historiques, Israël est fier de prendre part à cet événement majeur, et c'est pourquoi, à travers la nouvelle Autorité Israël 2000 récemment créée, notre gouvernement travaille activement à renforcer les installations, les hôtels et les routes alors que la date approche. En outre, Israël a investi près d'un milliard de dollars pour faire en sorte que cet événement comble dans toute la mesure possible l'attente des pèlerins chrétiens.

Les événements de Bethléem 2000 font partie intégrante de cet objectif. La ville de Bethléem n'est qu'à quelques kilomètres au sud de Jérusalem et une majorité de pèlerins pourront certainement être accueillis dans les nombreux hôtels de Jérusalem. Ainsi, le programme Bethléem 2000 d'Israël porte ses efforts sur l'amélioration des conditions d'hébergement à Jérusalem et sur de meilleures conditions d'accès et de transport entre les deux villes.

La coopération entre Israël et l'Autorité palestinienne est essentielle. Nous voudrions saisir cette occasion pour saluer la récente convocation du Comité directeur israélo-

palestinien de Bethléem 2000, qui s'est réuni la semaine dernière pour la première fois et doit continuer à se réunir chaque semaine. Ce comité a été créé en vue de répondre à toutes les questions pertinentes de façon efficace et opportune. On accordera une attention particulière aux déplacements et à l'accès à Bethléem. Nous pensons que, de décembre 1999 à avril 2001, Bethléem accueillera en moyenne 10 000 visiteurs par jour qui auront besoin d'environ 200 bus. À cet égard, Israël et les Palestiniens ont déjà commencé à mettre en oeuvre des plans communs pour améliorer et élargir l'artère principale conduisant de Jérusalem à Bethléem, la route 300. Des améliorations similaires sont également en cours au point de démarcation entre Jérusalem et la zone de Bethléem administrée par l'Autorité palestinienne. Ces mesures faciliteront l'accès aux touristes comme aux Palestiniens, tout en continuant d'assurer la sécurité de tous.

Ces efforts, qui visent à valoriser l'expérience des pèlerins, s'inscrivent dans une tradition israélienne de promotion de la liberté religieuse. Depuis la création de l'État d'Israël, nous avons permis à tous les groupes de recueillir le bénéfice d'une visite aux Lieux saints placés sous notre juridiction, rendant ces sites plus accessibles et plus libres qu'ils ne l'avaient jamais été au cours de deux millénaires. Ainsi, la communauté chrétienne a joui de droits illimités d'activité religieuse dans les Lieux saints de Jérusalem, Nazareth et d'autres à travers tout le pays. Cette tradition contribuera à rendre la commémoration de la naissance de Jésus une expérience encore plus marquante pour tous les participants.

Si ce n'était pour un libellé regrettable, cette résolution aurait pu refléter l'importance universelle du projet Bethléem 2000 et recevoir notre plein appui. Un exemple en est la référence, dans la résolution, de Bethléem comme «ville palestinienne». Même si Bethléem fut, durant la période de Jésus, une ville de Judée, le statut politique et juridique de la ville est aujourd'hui encore non réglé dans l'attente d'un accord négocié sur son statut permanent entre les parties. Nous aurions préféré que cette Assemblée évite de prendre position dans ses résolutions d'une façon qui préjuge l'issue des négociations en cours.

Nous espérons que prévaudra l'esprit de coopération entre les peuples et les religions qui se reflète dans nos plans communs pour l'an 2000. Nous nous efforcerons de tout faire, même lors de ces délibérations, pour protéger l'esprit exaltant de Bethléem 2000. C'est pourquoi Israël s'est associé au consensus sur la résolution qui vient d'être adoptée, en dépit de ses réserves.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de la Slovaquie pour une motion d'ordre.

**M. Gabriel** (Slovaquie) (*parle en anglais*) : La Slovaquie s'aligne sur la déclaration de l'Union européenne prononcée ce matin par le représentant de la Finlande.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à l'Observateur de Palestine, qui souhaite intervenir dans l'exercice de son droit de réponse.

**M. Al-Kidwa** (Palestine) (*parle en arabe*) : Notre demande pourrait sembler inhabituelle dans le cadre de la procédure normale de l'Assemblée. Toutefois, cette procédure suppose également qu'un membre ne fasse pas une déclaration politique complète au titre des explications de vote. Mais, sans vouloir déroger à notre habitude d'adopter par consensus un projet de résolution important, je voudrais simplement et brièvement dire qu'en parlant d'Al Qods l'on devrait se fonder sur le fait que la ville fait partie intégrante des territoires occupés, auxquels s'applique la quatrième Convention de Genève de 1949.

Il s'agit d'une question qui a été maintes fois débattue au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale. Sans entrer dans les détails, je voudrais dire que nous ne saurions accepter les allégations du représentant d'Israël quant au comportement d'Israël à l'égard des Lieux saints et des chrétiens, notamment les chrétiens palestiniens.

Enfin, il est fort regrettable de constater que le représentant d'Israël a exprimé son objection quant au fait que le projet de résolution que nous venons d'adopter qualifie Bethléem de ville palestinienne. C'est un autre exemple qui nous montre jusqu'à quel point peut aller la position israélienne : ainsi même une ville purement palestinienne, dont tous les habitants sont des Palestiniens sans un seul étranger soulève une objection du représentant d'Israël au fait qu'elle soit qualifiée de palestinienne. Le représentant estime qu'elle doit faire l'objet de négociations.

Le problème qui persiste en Terre sainte est celui de l'occupation israélienne et des mesures israéliennes illégales qui vont à l'encontre du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité.

Nous aurions souhaité ne pas avoir à intervenir dans ce sens, car nous sommes en voie de regarder l'avenir avec espoir à l'occasion de la commémoration historique de Bethléem 2000. Comme je l'ai déjà dit, je ne voudrais pas rentrer dans les détails, et je préfère, Monsieur le Président, que nous nous concentrions tous sur cette grande réalisation

qui s'est faite aujourd'hui à l'Assemblée générale sous votre présidence : l'adoption du projet de résolution.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec l'examen du point 36 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

#### **Point 17 de l'ordre du jour (suite)**

#### **Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations**

##### **i) Nomination du Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne**

#### **Lettre adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/54/531)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'attire l'attention des membres sur la lettre du Secrétaire général publié sous la cote A/54/531. Dans cette lettre, le Secrétaire général informe l'Assemblée générale que les consultations concernant la nomination du Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne ne pas encore achevées.

Le Secrétaire général informe également l'Assemblée générale que, tenant compte de ce que le mandat de l'actuel Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne prend fin le 14 novembre 1999 et en attendant que les consultations sur son éventuel successeur se terminent, il a décidé de prier M. Hans Corell, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller juridique, de superviser le Bureau des services de contrôle interne. Cet arrangement temporaire devrait être de brève durée et le Secrétaire général soumettra sous peu un nom à l'Assemblée générale pour son examen et son approbation.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note de la lettre du Secrétaire général?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons ainsi achevé la phase actuelle de notre examen du point 17 i) de l'ordre du jour.

#### **Point 37 de l'ordre du jour (suite)**

## Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social

### Projet de résolution (A/54/L.16)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront que le débat sur le point 37 de l'ordre du jour a eu lieu aux 28e, 30e et 31e séances plénières, les 6, 7 et 8 octobre, respectivement.

À propos de ce point, l'Assemblée est saisie d'un projet de résolution publié sous la cote A/54/L.16.

Je donne maintenant la parole au représentant du Chili, qui va présenter le projet de résolution A/54/L.16.

**M. Tapia** (Chili) (*parle en espagnol*) : J'ai grand plaisir à présenter, au nom des 116 coauteurs qui y sont énumérés, le projet de résolution intitulé «Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social», qui figure dans le document A/54/L.16, au titre du point 37 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Il convient d'ajouter la Guinée et le Togo à la liste des coauteurs.

Le projet de résolution que mon pays présente réaffirme une fois de plus les engagements pris par les chefs d'État et de gouvernement au Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995, et il souligne la nécessité d'accorder la priorité absolue aux politiques tendant à promouvoir le progrès social et la justice sociale, et à améliorer la condition humaine, avec la pleine participation de tous.

Le projet de résolution réaffirme également la nécessité d'établir une interaction positive entre les politiques économiques et sociales, et relève le besoin d'investir dans les personnes et dans leur bien-être, car c'est le seul moyen d'atteindre les objectifs de développement social.

Compte tenu du fait que le processus préparatoire à la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale pour procéder à un examen de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social a commencé ses travaux de façon générale, tant sur le respect des engagements de Copenhague par les États Membres que sur d'éventuelles nouvelles initiatives permettant une meilleure mise en oeuvre des engagements, le projet de résolution que nous présentons cette année cherche à mettre en exergue les progrès réalisés dans le cadre des travaux du Comité préparatoire, organe qui est déjà en train d'analyser les questions de fond.

Par ailleurs, le texte indique de nouveau que la session extraordinaire aura pour objectif de réaffirmer la Déclaration et le Programme d'action adoptés au Sommet, et non pas de les renégocier.

Ainsi, le projet de résolution lance aux États Membres une nouvelle invitation à participer à la session extraordinaire au niveau politique le plus élevé possible et il invite également à nouveau le système des Nations Unies, y compris les institutions de Bretton Woods, à continuer de contribuer aux préparatifs et à la session extraordinaire, qui aura lieu à Genève du 26 au 30 juin 2000.

En ce qui concerne les accords conclus par le Comité préparatoire, le projet de résolution prend note de la décision importante adoptée par le Comité au sujet de l'accréditation des organisations non gouvernementales à la session extraordinaire. Le texte rappelle également la décision 54/404 de l'Assemblée générale du 8 octobre 1999, relative aux arrangements concernant la participation d'organisations non gouvernementales à la session extraordinaire.

Le projet rappelle en outre que la session extraordinaire s'intitulera «Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation».

Par ailleurs, en ce qui concerne les travaux de la Commission du développement social au cours du processus préparatoire, le projet rappelle que cette commission sera chargée de servir de cadre pour l'examen des rapports nationaux, en identifiant les domaines où le Comité préparatoire devrait étudier la possibilité d'adopter de nouvelles initiatives.

Le document sait gré au Gouvernement suisse de prendre les dispositions nécessaires en vue de la session extraordinaire, dispositions qui, pour ma délégation, constituent la garantie d'un déroulement réussi de la session extraordinaire.

Enfin, il décide l'inscription, à l'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale de la question intitulée «Mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à cette mise en oeuvre».

Avant de terminer, je souhaite remercier toutes les délégations, ainsi que le Secrétariat, de la détermination et du dévouement dont ils ont fait preuve vis-à-vis du projet de résolution. Par ailleurs, ma délégation souhaite remercier tout particulièrement la Conseillère de la Mission du Brésil, Mme Marcela Nicodemos, pour l'excellent travail qu'elle a

accompli pour la troisième année consécutive, en guidant avec efficacité, professionnalisme et célérité les consultations officieuses qui ont abouti à l'élaboration du document final de ce projet de résolution.

Pour notre part, nous souhaitons réaffirmer la ferme détermination du Gouvernement et de la Mission du Chili de continuer de promouvoir l'application des engagements souscrits à Copenhague, tant dans le contexte des travaux du Comité préparatoire, présidé par le Chili, que dans celui de la session extraordinaire qui aura lieu l'année prochaine à Genève.

Ma délégation espère que, comme les années précédentes, ce projet de résolution sera adopté par consensus par l'Assemblée générale, ce qui montrera l'attachement profond de la communauté internationale à l'égard des principes et des objectifs du développement social.

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent se prononcer sur le projet de résolution A/54/L.16.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution A/54/L.16?

*Le projet de résolution A/54/L.16 est adopté (résolution 54/23).*

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen du point 37 de l'ordre du jour.

#### **Point 106 de l'ordre du jour** (*suite*)

**Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille : suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées**

##### **Projet de résolution (A/54/L.6, Rev.1)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Les membres se souviendront que quatre séances plénières consacrées à la suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées ont eu lieu les 4 et 5 octobre au titre du point 106 de l'ordre du jour. Dans le cadre de cette question, l'Assemblée est saisie du projet de résolution publié sous la cote A/54/L.6/Rev.1, intitulé «Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : une société pour tous les âges».

Je donne maintenant la parole à la représentante de la République dominicaine.

**Mme Alvarez** (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je précise que ce projet de résolution a été présenté à l'Assemblée le 5 octobre, au cours d'une des quatre séances plénières consacrées à la suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées. Je souhaiterais apporter oralement une révision mineure à ce texte, révision faite suite à une observation des services juridiques de l'Organisation des Nations Unies. Cette révision devrait être apportée au dernier membre de la phrase du paragraphe 17 du dispositif du projet de résolution, dans lequel il convient d'ajouter à la cinquième ligne les termes «par l'intermédiaire du Conseil économique et social» après «l'Assemblée générale». Ainsi, la dernière partie de la phrase du paragraphe 17 devrait se lire comme suit :

«et de faire rapport sur cette question à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social à sa cinquante-quatrième session».

Avec cette révision présentée oralement, les coauteurs espèrent que l'Assemblée pourra procéder à l'adoption de ce projet de résolution.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au représentant des États-Unis pour une explication de vote.

**Mme Baskette** (États-Unis) (*parle en anglais*) : Les États-Unis s'associent au consensus sur ce projet de résolution, étant entendu que l'Assemblée mondiale sur le vieillissement qui est envisagée sera financée entièrement grâce à des ressources extérieures au budget ordinaire de l'ONU.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais annoncer que depuis la présentation du projet de résolution A/54/L.6/Rev.1, l'Arménie, la Bolivie, la France, la Guinée, Israël, l'Italie, la Malaisie, la République de Moldova et le Sénégal se sont portés coauteurs de ce projet.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/54/L.6/Rev.1, tel qu'il a été révisé oralement.

Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution tel qu'il a été révisé oralement?

*Le projet de résolution A/54/L.6/Rev.1, tel que révisé oralement est adopté (résolution 54/24).*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons ainsi achevé la phase actuelle de notre examen du point 106 de l'ordre du jour.

### **Programme de travail**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais faire une communication concernant le point 20 de l'ordre du jour, intitulé «Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale».

J'ai demandé à S. E. M. Jørgen Bøjer, Représentant permanent du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies, d'assurer la coordination des consultations officielles sur les projets de résolution présentés au titre du point 20 de l'ordre du jour, demande qu'il a aimablement acceptée.

Puis-je demander aux délégations qui ont l'intention de présenter des projets de résolution au titre du point 20 de l'ordre du jour de le faire le plus rapidement possible pour que l'on dispose de suffisamment de temps pour d'éventuelles négociations, en vue de parvenir à un consensus sur les projets de résolution.

*La séance est levée à 13 h 15.*